



L'environnement bouge ...

1

Le projet communal

La naissance du projet

2014

Élections municipales
Ouverture du collège



Accueil
de près
de 600
élèves ...



... et près de
50.000 m²
d'espaces
verts



supplémentaires à paysager
et à entretenir.

Un service technique sur tous les fronts

- 140.000 m² d'espaces verts (+ 50.000 m²)
- 2 terrains de football (herbe et stabilisé)
- 17.110 m² de massifs d'arbustes
- 2.350 mètres linéaires de haies bocagères
- 1.760 mètres linéaires de haies taillées
- 10 km de voirie communale
- 8 km de chemins ruraux
- 3.750 mètres de cheminements doux



La qualité du cadre de vie...

C'est 12 mois sur 12 !

En réponse : le projet, une approche raisonnée, résumée en quelques mots ...

Zéro-phyto



Biodiversité



Identité



Économies

Santé

Sécurité



Naturel



Cohérence

Harmonie



L'environnement bouge ...

2 Une approche raisonnée

La prise de conscience environnementale, le contexte économique et la baisse des aides de l'État auprès des communes ont conduit ces dernières à s'engager dans une gestion dite "durable" de leur développement.

Ce mode de gestion s'appuie sur 3 "piliers" :

- Environnement
- Social
- Économie



1^{er} exemple à Crevin...

Les efforts déployés pour devenir et rester commune "zéro-phytosanitaires" touchent à la fois :

Le social (santé des agents et de tous les habitants)

L'environnement (respect de la biodiversité)

... Et aussi **l'économique** !



2^{ème} exemple à Crevin...



Remplacer des annuelles en bacs par des vivaces en pleine terre concerne autant :

L'économie (moins d'eau, moins de plantes, d'entretien...)

L'environnement (fleurissement naturel...)

... Et aussi **le social** (le cadre de vie) !

3^{ème} exemple à Crevin...

La gestion différenciée des espaces verts permet de concilier :

L'environnement (végétalisation naturelle)

L'économie (moins de tontes, de tailles, d'arrosages...)

Le social (cadre de vie sain et harmonieux)

Une approche raisonnée qui entre en tous points dans les critères du label "Villes et Villages Fleuris".



Les pratiques raisonnées au quotidien mettrons Crevin à hauteur de ce "Label de Qualité de vie".



L'environnement bouge ...

3

La valorisation paysagère

L'identité : pour commencer, bien observer l'existant...

"Il n'y a pas de modèle que l'on peut reproduire d'une commune à une autre".

Pour Crevin, la réalisation d'un diagnostic paysager^(*) a permis d'identifier trois atouts sur lesquels appuyer le développement "raisonné" du fleurissement.

Les trois atouts pour Crevin ...



(*) Conseil National des Villes et Villages Fleuris - Introduction à la grille d'évaluation du label - Octobre 2013

(**) Vers une stratégie de fleurissement communal - Benoit Wojcik - Ingénieur paysagiste - Décembre 2014

1. L'arbre, un atout majeur



L'un des nombreux paysages crevinois marqués par la présence de l'arbre.

Haies bocagères, boisements, sujets isolés ou alignements... l'arbre est omniprésent dans le paysage crevinois et participe à la qualité de l'espace public

3. De nombreuses vues à valoriser

En position de belvédère naturel, Crevin bénéficie de vues lointaines depuis le centre-bourg.

Un aménagement récent avec un double effet :
- ouverture d'une vue sur le collège depuis le rond-point du Bas-Crevin
- mise en valeur des troncs des séquoias



De nombreuses autres vues sont à exploiter pour la mise en valeur des espaces publics.

2. La forte présence de l'eau

Ruisseaux des Caillons, de Beauchêne, de la Feuverts, de l'Oiselière, de l'Hodeillé... ce réseau borde de nombreux plans d'eau publics et privés et fait partie du patrimoine naturel.

Visibles sur le plan, de nombreuses pièces d'eau.



Invisibles sur le plan, un vaste réseau de petits cours d'eau à préserver.

La mare à côté du collège

Un espace remarquable de par son intérêt biologique et paysager. Son suivi biologique en fera un excellent outil pédagogique.





L'environnement bouge ...

4

La gestion différenciée

Principe de base :

En fonction de leur localisation et de leurs usages, les espaces publics n'ont pas tous les mêmes besoins d'aménagement et d'entretien.

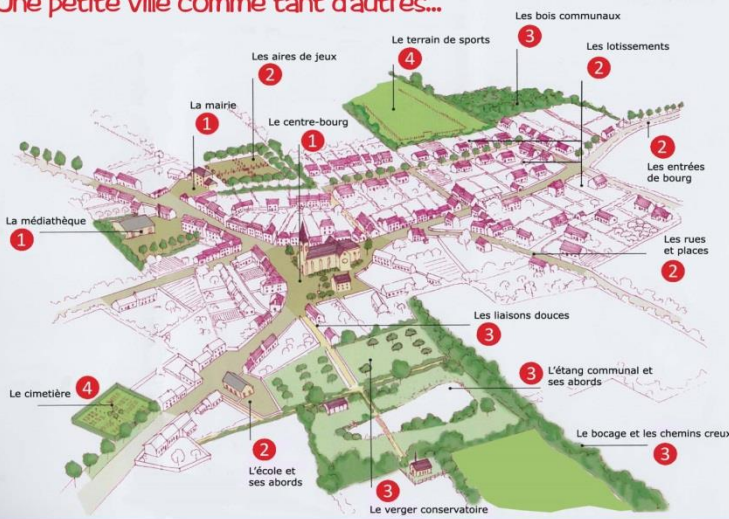
Trois objectifs pour Crevin :

1. Maintenir le "zéro-phytosanitaires" pour respecter les ressources et la biodiversité
2. Faire face à l'augmentation des surfaces
3. Offrir un cadre de vie de qualité

La méthode

1. Recenser l'ensemble des espaces communaux par un inventaire quantitatif et qualitatif
2. Classifier les différents espaces en "ambiances" en fonction de leur identité et de leurs usages
3. Évaluer et remettre en cause des pratiques inutiles
4. Définir les pratiques à mettre en oeuvre à chaque "ambiance" et en fonction des objectifs

Une petite ville comme tant d'autres...



Simplifier le travail...

- Moins de tailles (suppression de certaines haies qui n'ont pas lieu d'être)
- Moins de tontes (ambiance naturelle 4)
- Moins d'arrosages (pleine terre, paillage...)
- Embellissement (plantes en pied de murs)

Exemples de codification des espaces par "ambiances" avec fiches de pratiques

1	2	3	4
Ambiance " Prestige " (Mairie, église, commerces, Jeu 2 mots)	Ambiance " Soigné " (Entrées de bourg, rues, lotissements)	Ambiance " Naturel " (Liaisons douces, bois, plaines, bocages...)	Ambiance " Spécifique " (Terrains de sports, cimetière)
<ul style="list-style-type: none"> · Arbres, arbustes, vivaces et annuelles · Désherbage manuel · Tonte 1 fois / quinzaine · Taille de formation des arbres 1 passage / an · Taille des arbustes en libre 1 fois / an · Coupure des bordures engazonnées 2 fois / an · Entretien des massifs 1 fois / mois 	<ul style="list-style-type: none"> · Arbres, arbustes, vivaces · Désherbage manuel et par balayage · Tonte 1 fois / quinzaine · Remplacement des bâches par du paillage organique · Taille de formation des arbres 1 passage / 2 ans · Taille des arbustes en libre 1 fois / an · Plantations en pied de murs avec les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> · Plantation d'essences locales · Fauchage surfaces enherbées 2 à 3 fois / an · Tonte sur 2 m aux abords des chemins 1 fois / mois · Fauchage par agriculteur grandes surfaces 1 fois / an · Broyage talus 3 fois / an · Recépage haies bocagères tous les 10 ans · Arrachage manuel espèces invasives · Mise en place éco-pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> · Tontes 1 fois / semaine · Apport régulé d'engrais · Scarification des terrains 1 fois / an · Exportation déchets verts · Désherbage mécanique des allées sablées 2 fois / an · Désherbage manuel · Aération 1 fois / 2 semaines



L'environnement bouge ...

5

Le fleurissement évolue

La société de consommation a permis de diffuser largement les produits phytosanitaires et le fleurissement par plantes annuelles.

Les trottoirs ? Propres ! Les allées ? Propres ! Le cimetière ? Propre !

Les jardinières, bac et suspensions d'annuelles ? Nombreux et exubérants !

Sauf que... propres, mais malsain. Nombreux, mais coûteux.

Une entreprise horticole(*) a calculé que la création et l'entretien d'une jardinière revient à 200 euros(**) par an. Mais à Crevin, il y a d'autres choix.

(*) Thierry Simier - Horticulteur réputé pour ses conseils auprès des collectivités et des particuliers.

(**) 200 euros tout compté, main-d'oeuvre (plantation, installation, arrosage, entretien, remisage...) et achats (terre, plantes, engrais...)

Préférer planter en pleine terre



Les associations de plantes vivaces et annuelles en pleine terre prennent place dans les ambiances "prestige" du plan de gestion différenciée.

Avec les bons effets du paillage (ci-contre), ces massifs sont bien moins coûteux à entretenir.

Plantées pour plusieurs années, des variétés de vivaces offrent de superbes floraisons.

ICI

PAILLAGE VEGETAL (EN DECHETS DE TAILLE)

« Ici, ce paillage végétal en déchets de taille broyées offre de nombreux avantages : il limite la pousse d'herbes indésirables, il maintient l'humidité du sol et il nourrit le sol et les plantes par sa lente décomposition. »

LE MODE D'ENTRETIEN PERMET :

- De respecter les conditions d'une commune « zéro déchet »
- De respecter le budget local en limitant le coût du broyage.
- De créer un cadre de vie agréable et sûr pour tous.
- De préserver la qualité de notre eau.

La gestion différenciée implique un entretien nouveau de nos espaces verts, adapté à chaque type d'espace et plus respectueux de la nature et des hommes. Des techniques alternatives au désherbage chimique sont utilisées. Apprenons à tolérer les quelques herbes qui y résistent et à regarder différemment notre environnement.

Préférer les pieds de murs

"La bataille contre l'herbe est perdue d'avance !"

Plutôt que d'arracher sans cesse les herbes indésirables, plantons à leur place des variétés de vivaces fleuries.

Les agents du service technique peuvent apporter leurs conseils.



L'harmonie de vivaces couvre-sols, moyennes et hautes

Préférer la diversité végétale

Arbustes, plantes grimpantes, vivaces, annuelles, bulbes, couvre-sols... la diversité végétale est un élément fondamental du paysage communal.





L'environnement bouge ...

6

12 mois sur 12 à Crevin

À l'image du déroulement d'une vie, le fleurissement est marqué par le passage des saisons...

Été - En pleine force



En différents lieux du bourg, des compositions fleuries révèlent le savoir-faire des jardiniers pour valoriser les ambiances paysagères..

Printemps - La nature s'éveille

D'abord la floraison de bulbes colorés, cachés sous le paillage un peu partout dans le bourg. Puis, celle des plantes de bruyère, comme devant la mairie. C'est aussi le grand moment des tontes.



Automne - Derniers éclats

Changement de décor, notamment aux abords des espaces commémoratifs. En chaque lieu, le positionnement d'une composition florale dans l'espace public n'est jamais un acte anodin.



12 mois sur 12, c'est aussi avec les enfants : école, L'îlot "Couleurs", TPE*



- Créer des potagers
- Semer une petite prairie fleurie
- Découvrir, connaître pour attirer et protéger les auxiliaires du jardin : insectes, oiseaux...



- Jardiner au naturel : paillage, bio-béchéage..



* TPE : Temps Péri-Éducatifs

"De la graine à l'assiette", éduquer les acteurs de demain

L'environnement bouge ...

Les projets paysagers

Depuis 10 ans

- Fleurissements chaque année
- Enfouissement des réseaux
- ① Maillage de cheminements doux en constante évolution
- 2005 Approche de la gestion de l'herbe (plan de désherbage)
- 2010 ② Approche de la gestion différenciée
- 2013 Application et maintien du "zéro-phytosanitaires"
- 2014 ③ Terrassement en engazonnement des abords du collège
- 2014 Panneaux d'information (paillage, prairies fleuries, fauchage tardif...)
- 2014 ④ Études paysagères
- 2014 Aménagement des anciennes lagunes en zone naturelle
- 2014 ⑤ Requalification "Qualiparc" des deux parcs d'activités (Com Com)



2015

- Formalisation d'un plan de gestion différenciée
- Aménagement du bas de la rue Bernard Picoult
- ① Aménagement du rond-point du Bas-Crevin
- ② Aménagement du rond-point du Cimetière
- Suppression de nombreux bacs fleuris
- Travaux en régie : séquoias, mare, verger conservatoire...
- Communication sur les projets "fleurissement"

2016 et plus

- ① Opération "pied de murs"
- Formalisation d'un plan de gestion de l'arbre
- ② Poursuite des travaux aux abords du collège
- ③ Développement fleurissement aux ambiances ① et ②
- Animations pédagogiques aux espaces naturels
- ④ Réflexions sur l'écopâturage, sur des jardins familiaux ...



Pratique de l'écopâturage - Cesson-Sévigné

L'environnement bouge ...

La place de l'arbre

L'arbre de nos bourgs (Source : Caue Vendée - Conseil Architecture, Urbanisme, Environnement)



Sous forme d'alignement, l'arbre hiérarchise les ENTRÉES DE BOURG ET LES RUES

En alignement, l'arbre met en scène les BÂTIMENTS PUBLICS (mairie, église...)

Isolé, l'arbre ombre PLACES ET PLACETTES

Par son port et sa floraison, l'arbre marque les saisons et rythme les LIEUX DE PROMENADE

Sous différentes formes d'alignements, l'arbre structure et valorise les LIEUX D'HABITATION

Par son port spécifique et sa dimension symbolique, l'arbre renforce les LIEUX DE MÉMOIRE

Sous forme de haies champêtres, l'arbre accompagne les CHEMINEMENTS DOUX

Sous forme de haies bordant l'eau, l'arbre fixe les berges et valorise LES COULÉES VERTES

En ville, de nombreux bienfaits...

Dès le XIX^e siècle, l'arbre prend place dans les jardins publics pour assainir l'air des villes.



Il absorbe le gaz carbonique pour rejeter de l'oxygène en améliorant la qualité de l'air.

Un devoir de conservation

Il arrive que certains arbres doivent être abattus, principalement ceux mis en péril par les maladies et ceux dont le système racinaire porte atteinte aux aménagements de voirie et aux constructions. Des arbres qui ne sont pas à leur bonne place !

Abattre un arbre reste un acte exceptionnel, expressément soumis à l'autorisation du maire.

Un être vivant à part entière



Apportant la nature en cœur de bourg, l'arbre a une influence sur l'équilibre des êtres humains.

Il favorise le maintien de la biodiversité en constituant l'essentiel des trames vertes et des corridors écologiques.

Chaque arbre est le symbole vivant de la paix et de l'espoir.

(Proverbe africain)